



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Bas-Rhin

Commune : OSTHOUSE

Autres communes :

R500

Appellation : Eglise catholique Saint-Barthélemy

Monument(s)

Appellation : Eglise catholique Saint-Barthélemy

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 28/07/1937

Étendue de la protection : Église, entrées du cimetière et pierres tombales de la famille Zorn de Bulach, encastrées dans le mur du cimetière

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.